

Lettre à nos frères prêtres

N° 15 - Septembre 2002

Lettre trimestrielle de liaison
de la Fraternité Saint-Pie X avec le clergé de France

THEOLOGIE DU BOOMERANG

L'expression peut paraître incongrue, surprenante, voire familière. Elle se permet de plagier une vérité de bon sens naguère solidement comprise par le commun des mortels : la nature ne se laisse pas indéfiniment violenter. Elle finit tôt ou tard, et plus souvent tôt que tard, par reprendre ses droits. Ajoutons que plus longue aura été la contrainte, plus furieux sera le réveil.

Est-il incongru, surprenant ou familier de trouver quelque parallèle entre l'ordre naturel et l'ordre surnaturel ? Dieu étant l'auteur de l'un et de l'autre, gageons sans crainte de trop nous tromper que certaines similitudes pourraient bien exister. J'invoquerai, en faveur de cette thèse, la célèbre formule de saint Paul : « *Là où le péché a abondé, la grâce a surabondé* ». La grâce, comme un boomerang divin, peut agir avec une efficacité d'autant plus étonnante qu'elle a été davantage évacuée d'une âme. Quel prêtre n'a pas rencontré avec admiration, au cours de sa vie sacerdotale, un Augustin ou une Madeleine chez qui la beauté de l'action miséricordieuse de Dieu éclate d'autant plus qu'après s'être précipités dans les abîmes, ils se retrouvent élevés sur les cimes ?

En vertu de ces retours en force de vérité contrariée, la supplique par laquelle 250 prêtres demandent au Pape la libéralisation complète de la messe tridentine (cf. p. 2), alors même que les pressions les plus fortes s'exercent dans les diocèses contre les moindres velléités traditionnelles, ne m'a pas vraiment surpris. Un groupuscule de novateurs, dont la principale qualité était sans doute une audace effrontée, est parvenu à imposer une étrange liturgie, bien éloignée de la vraie théologie catholique et qui porte en elle-même les germes de la décomposition à laquelle on assiste.

Etant donné que la messe est le cœur du Corps Mystique de l'Eglise, il était impossible qu'en son affaiblissement progressif, les spasmes de son agonie ne provoquent pas au moins chez quelques-uns un réflexe de survie ou un rapide raisonnement de bon sens surnaturel. Si le Sang Divin circule si mal, c'est que le cœur est attaqué ! Afin de ne pas dépérir, malgré les interdictions scandaleuses et pour que leur ministère ne soit pas voué à la stérilité, ces prêtres ont donc demandé qu'on leur restitue un cœur digne de ce nom en lieu et place d'un Nouvel Ordo Missæ indigne de tenir la place du cœur.

Sommaire

p. 1 – Théologie du boomerang
par l'abbé R. de Cacqueray-Valménier

p. 2 – 250 prêtres français demandent au Pape la messe traditionnelle

p. 3 – J'ai choisi la liberté par l'abbé P. de La Rocque

p. 4 – Itinéraire d'une vocation gâchée

p. 5 – Coupes sombres dans le diocèse de Nîmes ...

p. 6 – Lorsque la persécution sévit à Poitiers

p. 7 – Mais qu'est-ce donc que la Tradition ?

Peut-être sera-t-elle dédaigneusement jetée dans un tiroir, la supplique de ces prêtres qui pourtant ne sont pas des attardés. Peut-être n'y aura-t-il qu'indifférence, là où nous aurions attendu appréhension et mieux, compassion, face à ce cri angoissé. Mais cet appel ne pourra longtemps demeurer ignoré. Chassez la messe, elle reviendra au galop, n'est-ce pas ? Et gare à celui qui ignore la très sérieuse théologie du boomerang !

Régis de Cacqueray-Valménier, né en 1967, a été ordonné prêtre à Ecône en 1992. Nommé dans établissement scolaire à Montréal de l'Aude, il en prendra la direction deux ans plus tard. De là, son apostolat s'étendra sur tout le sud toulousain. Il vient d'être nommé Supérieur du District de France pour la Fraternité Saint-Pie X.

Abbé Régis de Cacqueray-Valménier
Supérieur pour la France
De la Fraternité Saint-Pie X

100 JEUNES PRETRES DES DIOCESES DE FRANCE SOUTENUS PAR 150 DE LEURS ANCIENS, DEMANDENT AU PAPE LA MESSE TRADITIONNELLE

Voici un an, près de 400 prêtres étaient contactés en vue d'adresser une supplique au Saint Père, pour que soit totalement libéralisée la célébration de la messe tridentine. La lettre qui leur était alors adressée manifestait clairement l'enjeu de cette démarche : « *Le sort réservé au missel tridentin depuis trente ans est symptomatique d'un phénomène fort nuisible qui fait souffrir beaucoup d'entre nous. Quoique l'usage du missel tridentin ne fût jamais légalement supprimé (cf. card. Stikler, in The Latin Mass, été 1995), nous savons pourtant combien, de fait, un interdit des plus sévères pèse sur son utilisation. Ce type d'ostracisme, loin de se limiter à la question strictement liturgique, s'est souvent appliqué en maints domaines pastoraux et même doctrinaux, d'où le triste climat de lutte intestine qui peut parfois régner au sein de notre clergé, aux plus grands dépens de l'Église. Si les rappels doctrinaux sont nécessaires, il faut également que dans les faits puissent cesser ces injustes pressions exercées sur tout ce qui peut attiser la haine des néo-modernistes. Puisque, la grande victoire de ces derniers fut l'interdiction abusive du missel dit de saint Pie V (cf. card. Ratzinger, Ma vie mes souvenirs, Fayard 1998, p. 132-135), la libéralisation de ce même missel sera le signe qu'une triste page est en train de se tourner* ».

Si, malgré leur accord profond, plusieurs prêtres ont dit ne pas vouloir signer cette supplique en raison du climat délétère qui règne dans leur diocèse (cf. encadrés pages 5 et 6), deux cent cinquante d'entre eux y ont apposé leur nom. Tous régulièrement incardinés, ils exercent leur ministère au service d'un diocèse de France. Pour des raisons malheureusement évidentes (cf. les mêmes encadrés, p. 5 et 6), nous ne publierons pas les noms de ces signataires. Seul leur âge retiendra notre attention tellement il est symptomatique. Ces prêtres se divisent très nettement en deux groupes, la tranche des 60-75 ans se faisant globalement remarquer par son absence. Il est donc plus juste de dire que ce sont quelque cent jeunes prêtres qui ont signé cette supplique, soutenus par cent cinquante de leurs aînés. A ceux-là s'ajouterait encore une cinquantaine de religieux, non comptabilisés vu que cette démarche visait exclusivement les prêtres incardinés au service des diocèses français. Pris dans sa globalité, ce nombre, quoique conséquent, n'est guère révélateur : rappelons que,

organisée dans la discrétion, cette démarche s'est propagée au moyen du bouche à oreille et n'a touché que quatre cents prêtres français.

C'est surtout à l'étonnante jeunesse de cent de ces prêtres qu'il nous faut nous arrêter. Leur moyenne d'âge est de 41 ans. A leur endroit, quelques parallèles sont saisissants : plus de la moitié d'entre eux sont nés pendant ou après le concile Vatican II. Cinquante-quatre ont été ordonnés dans les dix dernières années, dont vingt-sept depuis les JMJ parisiennes... Surprenante jeunesse, qui brise définitivement la sombre image de ringards que l'on voulait coller aux défenseurs du rite traditionnel !

TEXTE DE LA SUPPLIQUE

Très Saint Père,

Agenouillés aux pieds de votre Sainteté, nous venons vous exprimer humblement notre souhait de voir reconnaître, dans un document faisant autorité, que **les prêtres désireux de célébrer la messe en langue latine, peuvent utiliser le missel de 1962 approuvé par le pape Jean XXIII** sans clause restrictive. La publication de la troisième édition typique du missel romain ne pourrait-elle pas être par exemple l'occasion de cette reconnaissance ?

Daigne Sa Sainteté agréer l'hommage de notre filiale soumission et de nos incessantes prières à Ses intentions.

Les plus remarquables ne sont cependant pas ces jeunes prêtres, et le texte officiel remis à Jean-Paul II a su le souligner admirablement. Avant d'égrener la longue et méticuleuse liste des prêtres plus anciens – et souvent très anciens ! – qui ont apposé leur signature à la supplique, le document a quelques mots introductifs dont la sobriété ne met que plus en valeur l'aspect saisissant de ce témoignage : « *Ces prêtres viennent témoigner par là que jamais le désir de la messe tridentine ne s'est éteint en France. Leur âge, souvent très respectable, indique aussi les longues années de souffrance que leur valut l'éviction du missel tridentin. Ce sont aussi ces croix, souvent subies dans la solitude, qu'ils viennent aujourd'hui déposer aux pieds du Saint Père, afin que celui-ci exauce leur vœu.* »

Pour l'heure, cette supplique n'a pas été entendue, et Rome a semblé rester sourde à cet appel.

J'AI CHOISI LA LIBERTE par l'abbé P. de LA ROCQUE

Récemment, je relisais l'un des grands classiques de Hannah Arendt, Origines du totalitarisme. La philosophe allemande des années cinquante y rappelle les deux composantes foncières du totalitarisme : idéologie et terreur. Et je me mis à réfléchir sur la situation de notre pauvre Eglise...

La crainte dans le clergé ? Les exemples ne fourmillent que trop. Tel prêtre déplore la pauvreté des parcours d'éveil à la foi, mais n'ose reprendre les bons vieux catéchismes d'antan qui ont su faire naître en lui la vocation. Un autre regrette les facéties œcuméniques de son évêque, mais ne sait refuser qu'un pasteur protestant vienne assurer la leçon de catéchèse à l'occasion de la semaine pour l'unité des chrétiens. Cette crainte atteint son paroxysme lorsqu'on aborde la question liturgi-

ITINERAIRE D'UNE VOCATION GACHEE...

Depuis des années, X. sentait résonner en lui l'appel du Seigneur. Habitué de l'église versaillaise desservie par la Fraternité Saint-Pierre, il s'ouvrit de son projet à F.L., prêtre de ladite Fraternité. Bon voisinage et déférence oblige : celui-ci crut bon de présenter ce jeune candidat à l'évêque du lieu, alors Mgr Thomas, et décision fut prise d'envoyer le futur séminariste à Issy-Les-Moulineaux.

Première année se passa dans les pleurs et grincements de dents. Parce qu'ils étaient deux à réciter leur chapelet quotidien, tous deux se virent affublés par leurs "confrères" des surnoms d' "int" et "griste" ! X. ne se découragea pas pour autant. Se le tenant pour dit, il fut plus discret l'année suivante et laissait partout entendre qu'il « regagnait les rangs ». Les choses semblaient rentrer dans l'ordre jusqu'au jour où, en ce début d'été 2002, notre jeune ami est convoqué par Mgr Aumonier, nouvel évêque de Versailles. Là, il s'entend reprocher le manque de discernement que manifeste son attitude "intégrisante", et le verdict tombe, implacable : X ira pendant deux ans rejoindre le personnel enseignant de l'Alliance Française... en Corée du Sud !

Evêques de France, qu'avez-vous fait de vos séminaristes ? Mgr Barbarin, qu'avez-vous fait de ce diacre qu'en votre ancien diocèse de Moulins, vous jugiez trop traditionnel ? Pourquoi l'avoir arrêté aux ordres quinze jours avant la date de son ordination sacerdotale pour lui conseiller le mariage ? Mgr Bouchex, pourquoi en votre séminaire d'Avignon, Jérôme a-t-il dû abandonner sa formation avec ce terrible témoignage à la clé : « Ils m'ont fait perdre ma piété. Si je reste, je perds la foi » ?

Vraiment, il y a grande guerre et grande pitié en cette pauvre Eglise de France...

que : beaucoup vivront en ce domaine contre les pensées profondes de leur cœur, par hantise de se voir affublé de l'étiquette la plus dégradante qui soit : "intégriste" ! C'est d'ailleurs dès les premiers mois de séminaire que l'on apprend au jeune lévite à faire de cette peur la compagne de sa vie : si vous êtes séminaristes, n'affichez pas n'importe où votre clergyman ! Et chacun sait ce qu'il advient de ceux qui ne se soumettent pas docilement à ce règne de la crainte. Pour l'avoir un tant soit peu bravée, des séminaristes sont détournés des ordres, des prêtres relevés de leur responsabilité paroissiale et plus d'un y a laissé jusqu'à sa vocation.

Quand on voit ainsi régner une telle crainte, la curiosité pousse à se demander si elle n'est pas la forme totalitaire d'une idéologie nouvelle. Par nature, une idéologie est un produit de l'esprit humain qui cherche à supplanter la réalité telle qu'elle est. S'étant nourrie des phantasmes utopiques d'une raison dévoyée par l'orgueil, elle ne peut se manifester qu'en opposition brutale avec le réel, tant naturel que surnaturel : celui-ci répond à Dieu avant de se plier à l'homme.

Si pendant des siècles l'Église s'est humblement soumise à la Vérité par excellence qui est le Christ, c'est un fait reconnu par tous qu'elle a depuis quelques décennies laissé s'introduire en son sein les mirages de la philosophie des Lumières. Ainsi, le cardinal Ratzinger écrivait-il de la Constitution conciliaire *Gaudium et Spes* qu'elle « représente une tentative pour une réconciliation officielle de l'Eglise avec le monde tel qu'il était devenu depuis 1789 ». L'Eglise s'est donc ouverte aux "acquis" de la Révolution française. Les leures de la liberté sans Dieu, de l'égalité de tous et de la fraternité universelle sont devenus en son sein liberté religieuse, collégialité et œcuménisme. Bien peu ont remarqué que ces réflexions émanant de pseudo-théologiens, loin d'être des *acquis*, ne constituaient en fait que des *refus*. Le piège était finement tendu : parce que l'idéologie n'est pas réaliste, elle ne peut que manier les subterfuges du langage pour tenter de séduire. Elle s'est donc elle-même noblement nommée – "esprit du Concile" – puis a fait passer pour enseignement positif réclamant l'adhésion de tous ce qui n'était

en fait que rejet larvé des réalités constitutives de l'ordre surnaturel ici-bas : le règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ, la dimension divine du pouvoir ecclésial, l'unicité de l'Eglise catholique romaine hors de laquelle il n'y pas de salut. L'idéologie venait donc s'imposer et s'opposer au réel surnaturel, laissant de la sorte une graine de révolution s'installer dans l'Eglise. Avec la clôture officielle du Concile s'ouvrait donc officiellement l'inévitable lutte qui allait s'ensuivre dans l'Eglise.

On sait la force – que dis-je : la violence ! – avec laquelle l'idéologie s'imposa face à la réalité ecclésiale. C'est par contrainte que fut imposée ce vecteur porteur de l'idéologie qu'était la nouvelle messe. En témoignent les 600 000 lettres de protestation envoyées alors à la Congrégation pour le culte divin : lettres de la honte, que le Vatican s'est vu obligé d'enfermer aux archives secrètes afin de mieux les oublier... Ce n'est là qu'un exemple, symptomatique, parmi tant d'autres tout aussi douloureux.

L'idéologie est d'autant plus violente qu'elle se sait perdante, du moins à long terme. Apparut donc la haine de l'"intégriste", utilisant jusqu'à l'excommunication pour mieux éradiquer le réel. Mais la nature des choses reprend toujours ses droits, et c'est jusqu'en son propre sein que l'idéologie vit lentement réapparaître ce sur quoi son ire se déversait il y a un instant : des âmes, qui plus est sacerdotales, s'efforçant de transmettre la foi catholique plutôt qu'une quelconque utopie du moment. Qu'allait-il en résulter ? Ce lent retour au réel permettrait-il d'éclairer ceux qui s'étaient engoncé en une ratiocination par trop humaine ? Bien souvent, nous assistons malheureusement à tout autre chose : le monstre idéologue, furieux que son fils ne lui ressemble guère, procède lui-même à la mise à mort du fruit de ses entrailles. C'est ainsi qu'en nombre de diocèses de France, les évêques préfèrent risquer la perte des prêtres qu'ils ont eux-mêmes formés, parce que ceux-ci ne se sont pas faits les aveugles serviteurs de leurs vaticinations. La haine atteint alors son paroxysme, elle se mue en infanticide.

Si déplorable soit-elle, cette haine me fait cependant sourire : elle est l'aveu d'un futur échec, et ses vomissements ne peuvent guère inquiéter les choses de Dieu. Les magnifiques paro-

COUPES SOMBRES DANS LE DIOCESE DE NIMES...

Les tristes péripéties qui ont secoué le diocèse de Nîmes ces derniers temps nous apprennent que lorsqu'un évêque entend recadrer son clergé, tout est permis.

Depuis quinze ans qu'il exerçait son ministère de curé, l'influence de l'abbé L.G. allait grandissante. Son rayonnement spirituel certain permettait à beaucoup de trouver lumière, et le sens du sacré qu'il développait en sa belle église abbatiale redonnait le goût des choses de Dieu à bien des égarés.

Mais voilà : l'abbé L.G. portait la soutane ! Mgr Watebled jugea intolérable cette percée intégriste et se mit en guerre contre ce bastion de l'intolérance. Bientôt, les bruits les plus infamants coururent contre ce bon curé, au point d'inquiéter la justice. Nombre d'enquêtes s'ensuivirent, qui toutes innocentèrent le brave homme. Mais l'idéologue ne s'enquiert guère du réel, et Mgr Watebled accula l'abbé L.G. à démissionner. Sa cure fut confiée le 1^{er} septembre 2001 à un administrateur qui aussitôt supprima les messes de semaine et ferma les portes de son église à la chorale sacrée pour y organiser des concerts profanes : jazz, Béart et Lama au programme ! Pendant ce temps, l'abbé L.G se retrouve sans ministère, confiné chez sa mère.

A quelques kilomètres de là, c'est un autre prêtre, J.P.B., qui vient de se voir retirer sa charge de curé. Le fait de porter l'habit religieux et qui plus est d'enseigner un catéchisme jugé trop traditionnel lui valut maints brimades et suspensions. Finalement, en lieu et place de la déserte de ses neuf clochers désormais abandonnés, il assurera l'aumônerie auprès de quatre religieuses retirées... sans doute de saintes âmes !

Faut-il encore citer le cas de l'abbé P.V., qui s'est vu retirer tout ministère depuis deux ans, ou de ces deux prêtres plus jeunes qui, toujours dans le même diocèse, ont été poussés à rejoindre le diocèse aux armées afin de ne pas détonner avec la pastorale diocésaine ?

En tous ces cas, recours a été fait à Rome. Ce recours n'a pas été entendu, Rome demeurant sourde à cet appel.

les du psaume 2 le rappellent : que peuvent les mugissements des rois de ce monde contre Celui à qui il a été dit : « *Tu es mon Fils, aujourd'hui je t'ai engendré* » (Ps 2, 7) ? Quant à ceux qui ont osé déformer le Christ pour le modeler à la mesure de leurs élucubrations, « *Celui qui habite dans les cieux se rira d'eux, et le Seigneur se moquera d'eux* » (Ps 2, 4).

Ce n'est donc pas cette haine qui m'empêchera d'être libre, de cette liberté des enfants de Dieu qui provient de la soumission à la Vérité divine et révélée. C'est à cette dernière que j'adhère, et non à une quelconque idéologie, si dictatoriale fût-elle. Je n'y perds nullement mon appartenance à l'Eglise, tout au contraire. L'adhésion à une idéologie ne nous unit à rien d'autre qu'à ceux qui l'ont fomenté. S'en passer, c'est garder pure de tout alliage sa donation au Christ et à l'Eglise.

Je sais à quelle lutte un tel choix engage. Contre un totalitarisme, la guerre est aussi radicale qu'inévitable. Par son être même, l'homme libre indispose en effet le totalitaire. Son existence lui est insupportable, parce qu'elle illégitime l'idéologie : cette dernière y perd l'universalité qui précieusement est la caractéristique de l'idée. L'idéologie ne peut donc s'accommoder de l'existence de l'homme libre. Soit ce dernier rentre dans le sérail, soit il disparaît. Pour rester en vie, l'idéologie totalitaire utilisera donc contre son opposant tantôt la haine captieuse pour occire, tantôt l'habileté

LORSQUE LA PERSECUTION SEVIT A POITIERS

C'est avec joie qu'au lendemain de son ordination reçue en l'an 2000, C.P. se retrouve en son village natal pour y chanter une première messe. Mais, ô malheur, celle-ci n'est pas du goût de la communauté locale laïque a qui l'évêque a confié le clocher. Pensez donc : le jeune prêtre et quelques-uns de ses confrères s'y étaient présentés en soutane ! Sur le conseil des prêtres alentours tous de cols roulés habillés, recours fut fait à l'évêque, lequel interdit au jeune prêtre de venir à nouveau troubler une communauté jugée exemplaire. Laissant passer ces premières avanies, notre jeune ami pensait pouvoir se donner généreusement en son premier ministère. Bien vite il dut déchanter. Chacune de ses initiatives était aussitôt contrée par une poignée de laïcs "engagés", qui auraient davantage trouvé leur place dans un club du troisième âge si l'évêque n'avait mis sur eux pour bâtir un diocèse à la pointe d'un monde en pleine mutation... Un an et demi se passa en ces pressions quotidiennes, puis on apprit que C.P. était parti continuer ses études à Bordeaux, son casuel versé par le diocèse étant divisé par deux. En fait d'études, C.P. se vit obliger de trouver un travail civil pour subvenir à ses besoins, le diocèse de Bordeaux n'ayant même pas été averti de cette arrivée. Qu'importe : le diocèse de Poitiers était débarrassé de ce cas encombrant. Mais il en restait d'autres !

B.G., par exemple ! âgé de 31 ans et prêtre depuis deux, il prêcha un jour sur l'existence du démon et la nécessité du combat à son encontre. La très sérieuse équipe paroissiale dont la moyenne d'âge côtoie les 67 ans en référa aussitôt à l'évêque pour lui dire son indignation. Mgr Rouet écrivit donc au jeune téméraire : « *Tu quittes ta paroisse et ta mission auprès des anglais dans le diocèse. Maintenant, que faire ? Tu m'as répondu que tu ne donnais pas ta mission. Fort bien. Le Conseil épiscopal et moi-même avons cherché quelle proposition te faire dans le diocèse. En vain : nous nous heurtons à l'image que tu donnes de toi.* » C'est donc au diocèse aux armées que B.G. est envoyé, sans même que celui-ci ne l'ait souhaité. Qu'importe : le diocèse de Poitiers était débarrassé d'un deuxième cas encombrant.

Faut-il encore parler de C.F. qui, pour avoir refusé de faire des absolutions collectives que rien ne légitimait, se vit également dans l'obligation de retourner sur les bancs d'université ? En tout, ce sont six prêtres qui ont ainsi quitté le diocèse depuis deux ans. Le séminaire de Poitiers ne subit pas un meilleur sort. Par exemple, N.B. après sept ans de séminaire pouvait espérer approcher de la prêtrise. N'ayant pas donné suffisamment de garanties anti-intégristes, Mgr Rouet vient de lui imposer deux ans de disponibilité pour aller travailler dans le civil. Christophe, séminariste depuis deux ans, vient de subir le même sort. Si le séminaire accueillait vingt séminaristes voici cinq ans, il n'en compte désormais plus que trois. Mais les cours n'en demeurent pas moins écoutés : ils viennent d'être ouverts à la gent féminine.

Au diocèse de Poitiers, tout va bien dans le meilleur des mondes. Sans complexe aucun, Mgr Rouet ira donner à Paris le 22 octobre prochain une conférence ... sur la théologie du laïc au concile Vatican II !

la plus insidieuse afin de circonvenir. Son agir ne variera qu'en fonction de la force dont elle estime pouvoir disposer. Quoiqu'il en soit de ces circonvolutions de circonstance, l'opposition demeure toujours absolue entre le totalitaire et l'homme libre. Le totalitaire le sait, l'homme libre aussi. Ce dernier aimerait seulement prévenir les innocents qui estiment devoir, par vertu, jouer aux pacifistes ou aux obéissants. Nous sommes en temps de guerre. S'interposer benoîtement entre les belligérants relève d'une attitude suicidaire ; collaborer avec un totalitaire n'est jamais salutaire.

En cette lutte, je ne prétends nullement à la victoire. Tout au plus y obtiendrai-je mon propre salut et celui de ceux qui m'ont été confiés. Si en effet je sais garder cette véritable liberté des enfants de Dieu sans laquelle il n'y a pas d'authentique charité – comment un amour ne serait-il pas libre ? – si je garde pure de tout alliage cette liberté de telle sorte que mon amour ne soit qu'à Dieu et aux choses de Dieu ; alors Dieu, pour l'avoir promis, ne pourra que me prendre en son Royaume éternel. Quant à la condamnation et l'extinction de cette idéologie si malfaisante, elle n'est pas de mon ressort. Si je peux la dénoncer, seul Pierre peut l'éradiquer. C'est à Pierre qu'a été confiée la garde du troupeau du Christ. C'est à lui que le Seigneur a dit : « *Voici que je mets mes paroles dans ta bouche ; voici que je t'établis aujourd'hui sur les nations et les royaumes, pour que tu arraches et que tu détruises, pour que tu extermines et que tu dissipes, pour que tu bâtisses et que tu plantes* » (Jér 1, 9-10). C'est donc du Pape que j'attends la parole libératrice du Christ, celle-là même qui dénoncera et condamnera l'utopie néo-moderniste, qui rebâtera la Cité de Dieu pour l'heure si délabrée. Aussi est-ce pour le Pape qu'à chaque instant je prie : c'est de lui que viendra le salut.

C'est encore et enfin au Pape que, dans le même sens, de nombreux prêtres de France ont voulu s'adresser. Parce que la Messe est l'étendard le plus visible qui distingue l'utopique idéologie de la Tradition authentique, ces prêtres ont supplié le Saint Père pour que soit totalement libéré l'usage de l'antique missel, si injustement proscrit et banni par des pasteurs dont l'attitude n'a fait que disperser les troupeaux du Seigneur (cf. Jér 10, 21). Daigne le Pape agréer cette supplique et le Ciel exaucer nos prières. Ce sera l'entrée en agonie de la pire des idéologies que le monde n'ait jamais connu et face à laquelle j'entends pour ma part demeurer entièrement libre : celle qui sévit au sein même de l'Eglise.

Patrick de La Rocque, né en 1968, a été ordonné prêtre à Ecône en 1992. Après quatre ans d'apostolat dans le monde scolaire puis six ans de professorat au séminaire de Flavigny, il vient d'être nommé responsable du prieuré de Toulouse. Il est le fondateur de la *Lettre à nos frères prêtres*.

Abbé Patrick de La Rocque
de la Fraternité Saint-Pie X

QU'EST-CE DONC QUE LA TRADITION ?

Pour saisir l'ampleur et la richesse du mot "Tradition", c'est à l'Evangile qu'il nous faut revenir. Le verbe *tradere* – d'où le mot Tradition tire son nom – y est employé plus de quarante fois. Son utilisation tantôt active tantôt passive nous montre que "Tradition" peut s'entendre dans un double sens. La voie passive insiste sur la *nature* de ce qui est transmis, tan-

dis que la tournure active fait porter nos regards sur l'acte de transmission, et donc sur le *sujet* qui transmet.

Or, dans les deux cas, c'est toujours du Christ dont l'Evangile entend parler. Il est tout à la fois Celui qui est communiqué aux âmes et Celui qui communique, Il est donateur et don. En un mot, la Tradition, c'est avant

tout le Christ, Celui « *qui est le même hier, aujourd'hui et pour les siècles* » (He 13, 8), mais qui est aussi « *le Vivant pour les siècles des siècles* » (Apoc 1, 18).

La Tradition c'est donc tout d'abord le Christ communiqué aux âmes. Vérité et Vie (Jn 14, 6), Il nous donne tant la connaissance de Dieu que la vie

qui est en Lui, c'est-à-dire la grâce. Ce dernier point est aussi la Tradition. Écoutons par

La Tradition, c'est le Christ !

exemple cette magnifique parole prononcée par Jésus lui-même : « *Oportet Filium hominis tradi in manus hominum peccatorum* » (Lc 24, 7). Le sens obvie est clair : il faut que le Fils de l'homme soit *livré* ("tradi") au mains des pécheurs, des bourreaux. Mais, le contexte (à l'aurore de la Résurrection) nous invite à pousser plus loin la traduction : il faut que la vie du Christ soit *transmise*, ou encore *confiée*, aux hommes pécheurs, ce sera là leur salut ! Le mot que saint Jean utilise pour décrire le grand acte sauveur du Christ peut également s'entendre ainsi : « *et tradidit spiritum* » (Jn 19, 30). En ce sens, le cœur de la Tradition, c'est le sacrifice de la Croix, et donc de la messe. C'est d'ailleurs à ce sujet que saint Paul emploie sa célèbre expression : « *J'ai moi-même reçu du Seigneur ce qu'à mon tour je vous ai transmis : à*

savoir que le Seigneur Jésus, la nuit où il fut livré, prit du pain... » (1 Co 11, 23).

La Tradition, c'est ensuite cet ensemble de vérités que le Christ nous a fait connaître. Y adhérer par la foi est en effet nécessaire pour recevoir la vie de la grâce. Notre Seigneur le rappellera par trois fois lors de son discours eucharistique (Jn ch. 6, v. 35, 40 et 47). Intangibles sont ces vérités de foi, parce qu'éternel est le Verbe divin. Elles constituent le dépôt de la Tradition qu'il nous faut garder (1 Tim 6, 20) quand bien même un ange venu du ciel nous enseignerait autre chose (Gal 1, 8). C'est pour parler d'elles, de ces dogmes de notre foi, que saint Paul emploie encore le mot de Tradition : « *Je vous ai transmis en premier lieu ce que j'avais moi-même reçu, à savoir que le Christ est mort pour nos péchés selon les Écritures, qu'il a été mis au tombeau, qu'il est ressuscité... »* (1 Co 15, 3).

La Tradition, c'est enfin le Christ qui, à travers ses ministres, continue à nous transmettre

lui-même tant sa vie que son enseignement. En ce sens, la Tradition c'est le Christ Voie, qui constamment se communique comme Vérité et comme Vie ; comme Vérité à travers les Écritures, les Pères de l'Église et le Magistère, comme Vie par la Liturgie et spécialement dans les sept sacrements.

Seul celui qui y sera trouvé fidèle sera sauvé

La Tradition ainsi comprise est ce à quoi il nous faut rester inébranlablement attachés : seul celui qui y sera fidèle jusqu'à la fin sera sauvé (1 Co 4, 2). Garder la Tradition, c'est continuer à recevoir le Christ, c'est donc demeurer au cœur de l'Église. Répandre la Tradition, c'est communiquer le Christ, c'est donc faire œuvre de Fils de l'Église. Notre attachement à la Tradition n'est autre que notre attachement au Christ et à son Église.

Lettre à nos frères prêtres

Cette lettre se veut avant tout être un organe d'échanges avec les prêtres de l'Église de France. Puisque tout échange se doit d'être réciproque, nous lirons avec joie vos réactions. N'hésitez donc pas à nous écrire, en adressant toute correspondance à :

Abbé P. de La Rocque, Lettre à nos frères prêtres, 2245 av. des Platanes, 31380 Gagnague.

Bulletin d'abonnement

Prix au numéro : 2 € ; Abonnement annuel (4 numéros) : 7,5 € – pour les prêtres : 4 €

Prénom : Nom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Je m'abonne à la lettre ; je verse donc la somme de 7,5 €

Je parraine prêtres pour leur abonnement annuel ;

Je verse donc la somme complémentaire de €

Règlement à l'ordre de « SCSPX, Lettre à nos frères prêtres »